



SAISON
2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS

Le mot du Président



Après 21 années de service et à la veille des 100 ans de la Fédération, l'heure est venue de tirer ma révérence.

Le 24 avril 2004, vos représentants fédéraux m'ont élu administrateur de la Fédération des Chasseurs du Gers et dans la foulée, mes collègues m'ont demandé d'être votre président, une reconnaissance pour moi qui n'était pas investi au niveau fédéral et je les en remercie.

Le 1er juillet 2004, je remplaçais donc le président Roland Sentis et j'ai dû prendre à bras-le-corps cette fonction que j'allais découvrir sans aucun tuilage.

Avec beaucoup de travail et d'assiduité, j'ai conduit, avec mes collègues élus et les personnels administratifs et techniques, notre fédération pour qu'elle soit apaisée et devienne même reconnue dans diverses instances cynégétiques régionales ou nationales.

Hélas, les nuages sont arrivés et dès 2019, année record à ce jour pour les surfaces agricoles détruites. A cela se sont ajoutés la pandémie de Covid-19 et en 2022 et 2023 deux années d'influenza aviaire.

Avec l'abnégation qui m'a animée pour exercer la fonction de président, pour servir la chasse, toutes les chasses et modes de chasse, je ne souhaite pas poursuivre ces combats et bras de fer stériles avec si peu de visibilité confiante et encourageante. Tous ces éléments considérés, j'ai décidé de mettre fin à ma fonction de président à l'issue de l'assemblée générale, le 5 avril à Mirande.

La future présidence se mettra en place à la mi-avril, aidée des administrateurs actuels et les services fonctionnels sous la responsabilité de Gladys Gonnet seront là, j'en suis sûr, pour être à votre écoute et vos besoins.

J'espère que nous nous retrouverons prochainement à Mirande pour un moment de convivialité.



La chasse dans le Gers

+ 565 000 ha
chassables



8 830
chasseurs



480 territoires
de chasse

16 ACCA



SOMMAIRE

• LA FDC.32	4
• LE CHASSEUR GERSOIS	5
• LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC	6
Formations	6
Gestion et indemnisation des dégâts	8
• LES DÉCHETS DE VENAISON	9
• ENJEUX SANITAIRES	10
• LES MISSIONS DE GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE	11
• LES ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DÉGÂTS	22
• LES MISSIONS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ	23
• ÉVÈNEMENTS, SENSIBILISATION ET ANIMATION	30

La FDC32

Missions de service public :

- Formation des chasseurs
- Indemnisation et prévention des dégâts agricoles
- Gestion de la validation au permis de chasser
- Gestion des plans de chasse et des ACCA

Des missions dépassant le cadre fixé par l'Etat :

- Suivis d'espèces
- Veille sanitaire
- Gestion et préservation des habitats de la faune sauvage
- Service aux adhérents

11

Administrateurs

Répartis en 5 secteurs
(voir cartographie)

13

Salariés

Direction : 1
Service administratif : 3
Service projets : 4
Service technique : 5



5 Conseillers techniques

Frédéric BELLOT
Aymeric BONALDO
Rémy BONNEVILLE
William PERE
Thomas RICHARD

Administrateurs

Adour Astarac
Baptiste Audrechy
Jacques Duffau
Luc Osinski

Armagnac

Joseph Florio
Claude Langla

Cœur de Gers

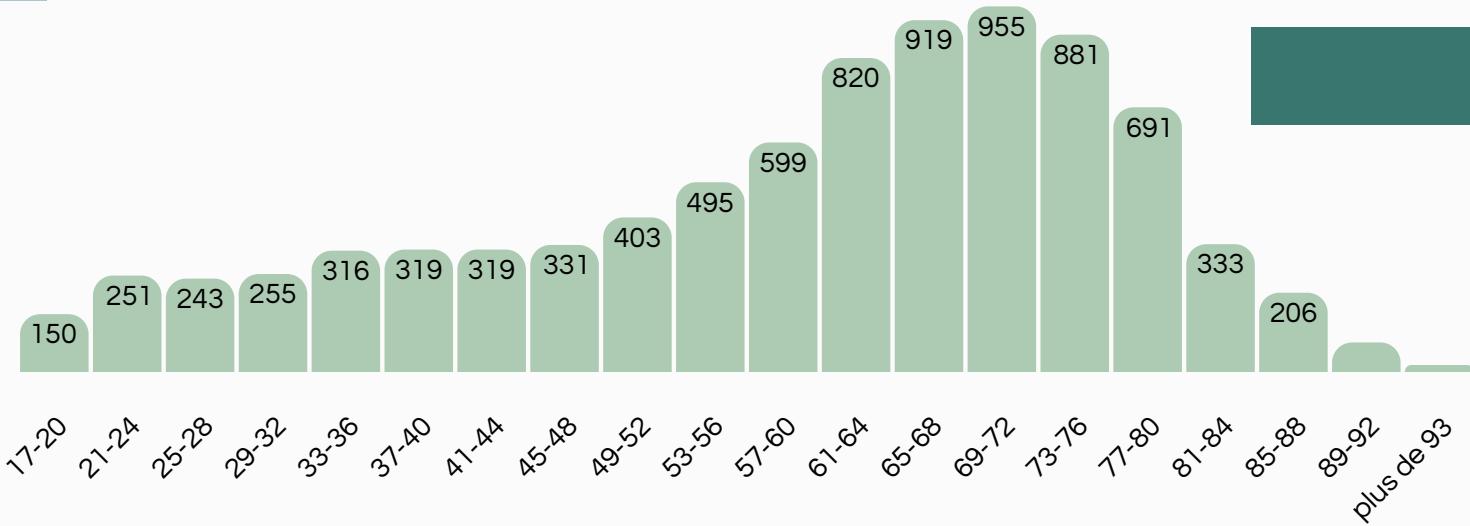
Jean-Paul Dupré
Jean-Pierre Monnet

Lomagne

Serge Casteran
Benoît Dupuy

Saves Gimone

Julien Faulong
Anne Mallet



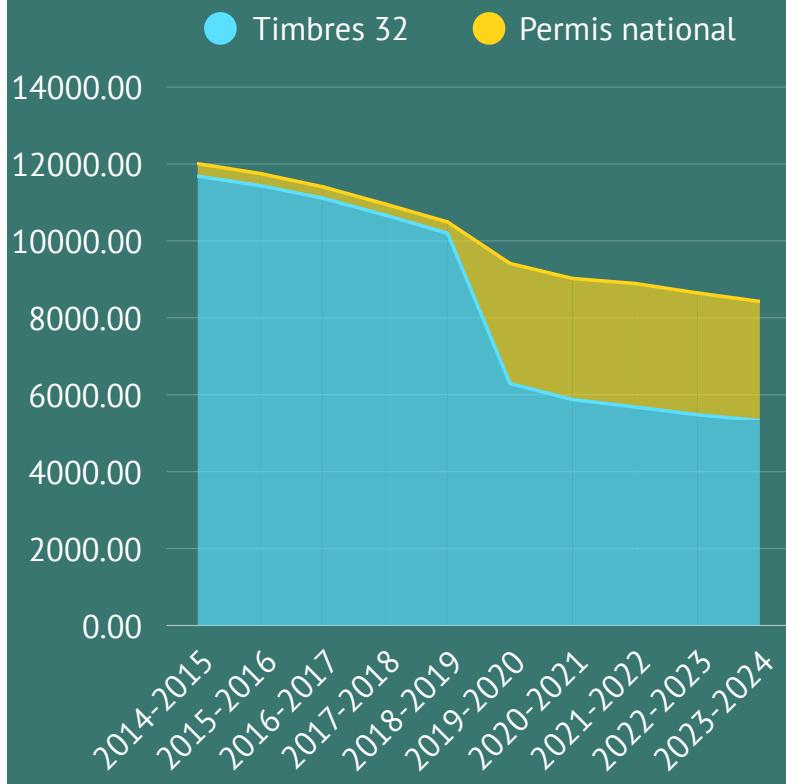
Pyramide des âges des chasseurs validant dans le Gers

*Au 17 mars 2025

Le chasseur gersois



Evolution des validations sur les 10 dernières années

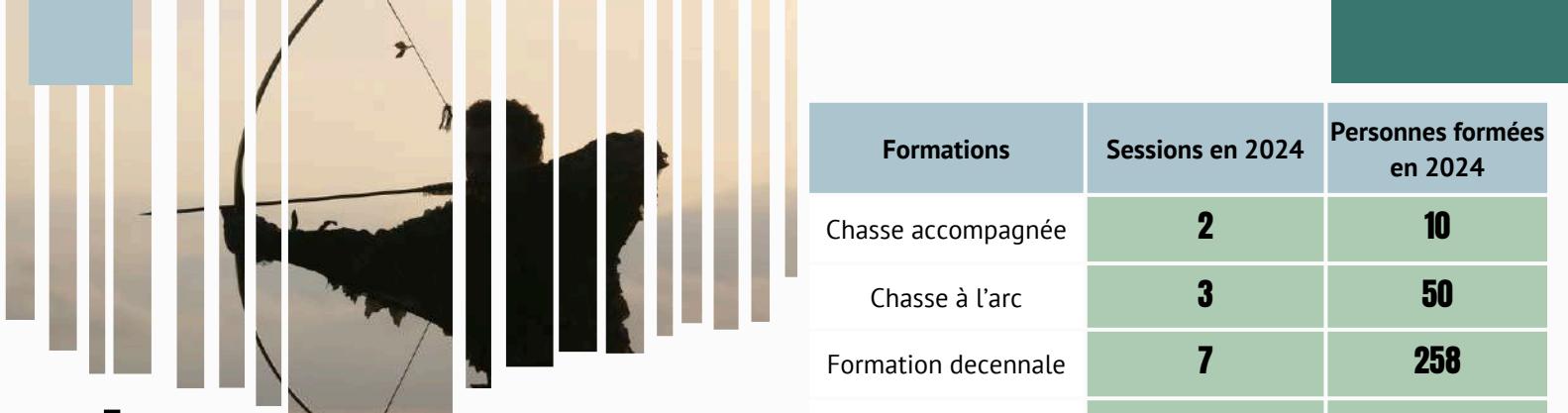


Quelles tendances pour le Gers ?

Ces dix dernières années le nombre de chasseurs est en constante diminution. **En 2024, nous comptabilisons 8 830 chasseurs gersois.**

La vente des timbres départementaux a largement diminué en 2019, suite à l'abaissement du permis national de 400 à 200 €. Cela a un impact financier important pour les fédérations départementales.

	Timbre 32	Permis national	Permis temporaires	Nouveaux chasseurs
2024	5 328	3 097	254	151

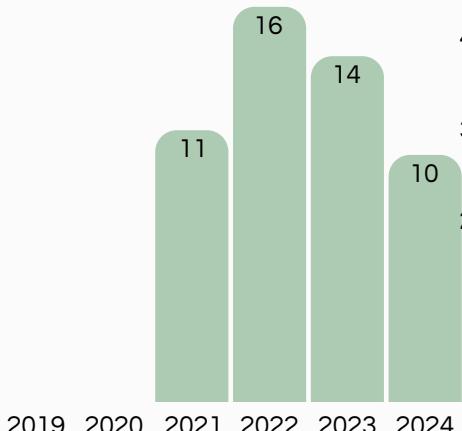


Les formations

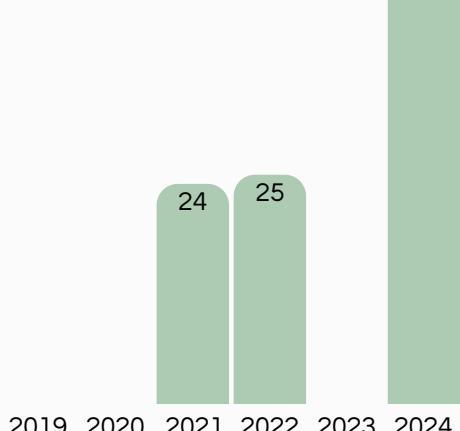
Comme chaque année la Fédération a proposé un large catalogue de formations.

Formations	Sessions en 2024	Personnes formées en 2024
Chasse accompagnée	2	10
Chasse à l'arc	3	50
Formation décennale	7	258
Hygiène et venaison	2	33
Permis de chasser	6	229
Piégeage	2	35
Piégeage sanglier	1	15

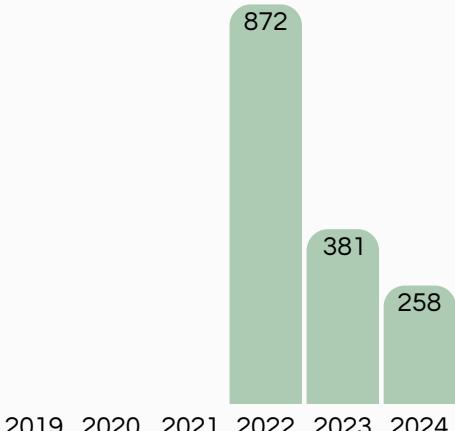
Chasse accompagnée



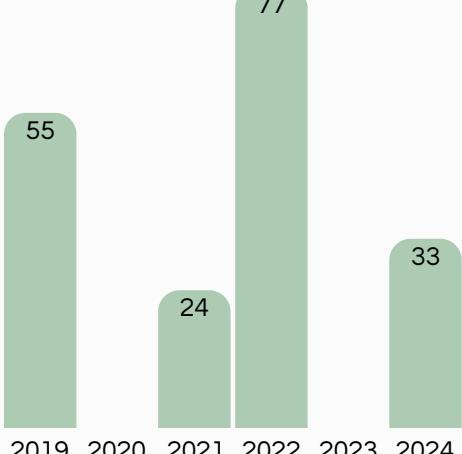
Chasse à l'arc



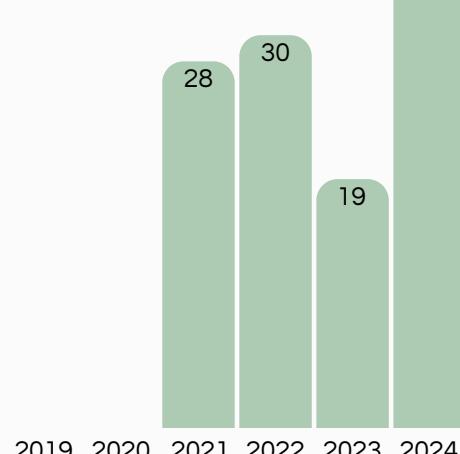
Formation décennale



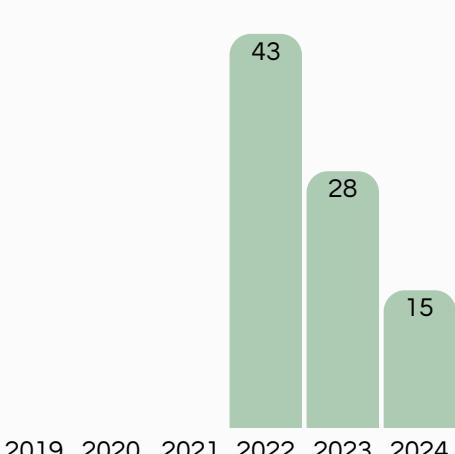
Hygiène et venaison



Piégeage



Piégeage sanglier

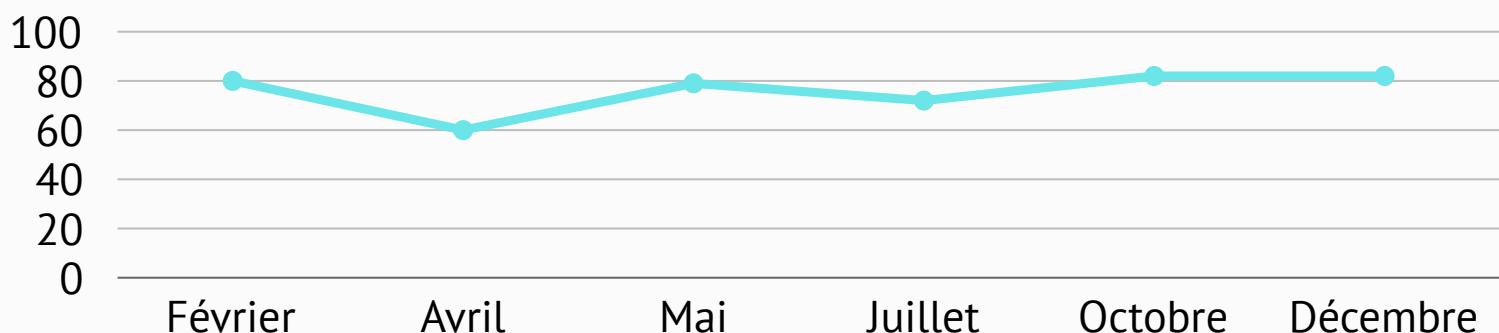


Graphiques illustrant le nombre de chasseurs formés par année cynégétique (du 01/07 au 30/06).

Le permis de chasser

La formation du permis de chasser est organisée par votre Fédération sous l'égide de l'Office Français de la Biodiversité. Depuis 2003, elle comprend des exercices pratiques et des questions théoriques. Axé prioritairement sur la sécurité, l'examen sanctionne tout comportement dangereux par une élimination aussi bien en pratique qu'en théorie.

● Taux de réussite (en %)



Bilan pour l'année 2024 :

**173 CANDIDATS
ONT OBTENU LEUR PERMIS**

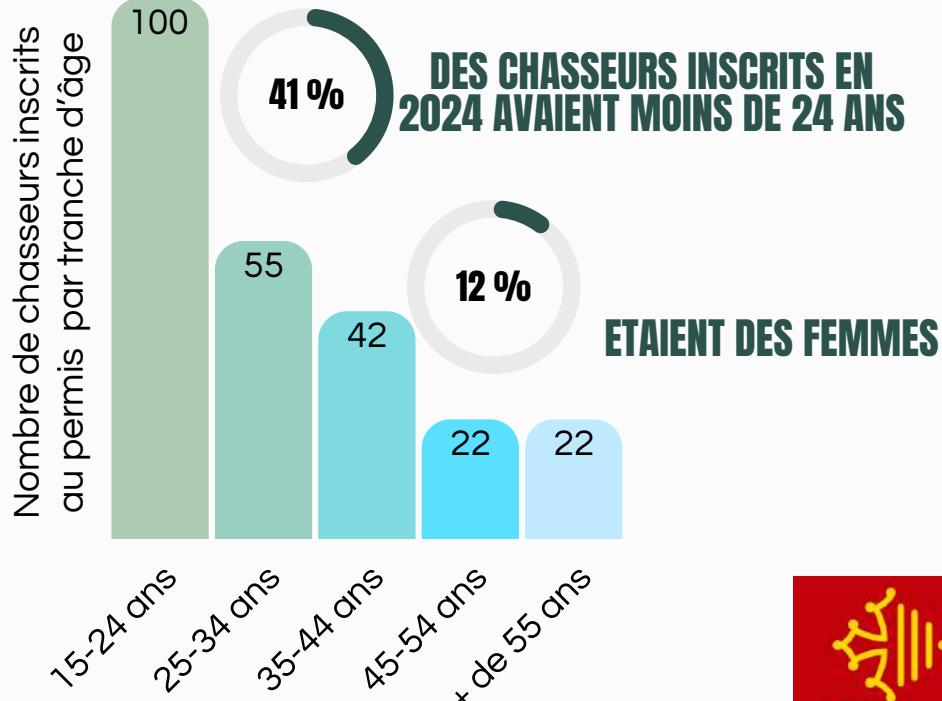
DE REUSSITE

76 %

Le taux de réussite national était de 72 %.

 D'après l'Office Français de la Biodiversité

Ces 20 dernières années, les accidents mortels à la chasse ont diminué de 77%.



Renforcer la sécurité en battue : programme ASAPT !

C'est un tout nouveau programme qui a pu voir le jour grâce au soutien de la **Région Occitanie**. L'idée est simple, à l'intersaison, les techniciens de la FDC 32 réalisent en tant qu'observateur un « audit sécurité » en chasse collective. L'objectif est d'évaluer l'organisation et le déroulement de la battue, et de mettre en évidence les points forts et faibles. Cette évaluation permet ensuite de conseiller et d'accompagner les sociétés de chasse dans l'amélioration de leurs pratiques afin de renforcer et d'assurer la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs.

En 2024, 2 sociétés de chasse ont été audité.



Gestion et indemnisation des dégâts

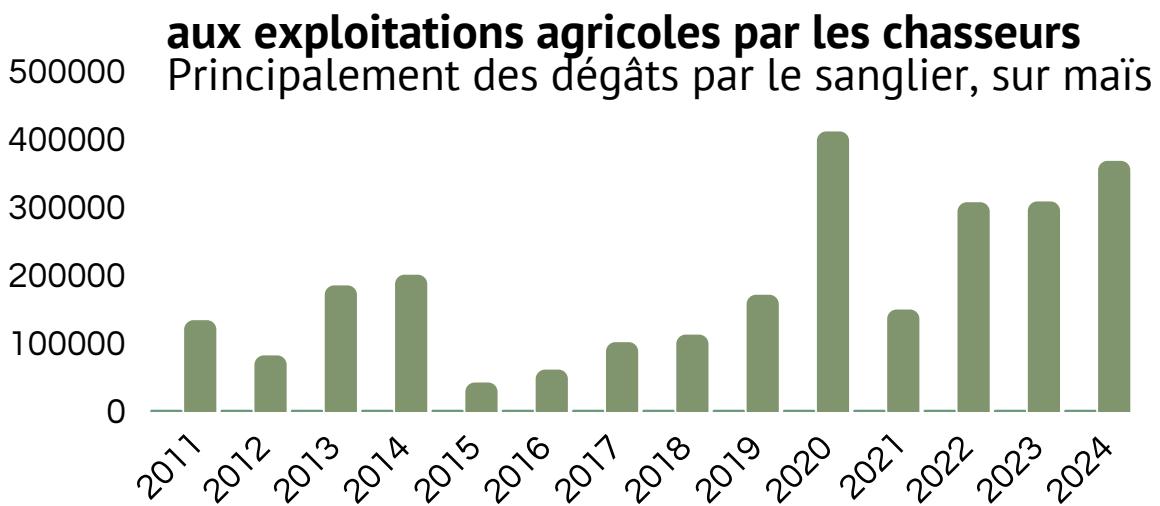


Ce que dit la Loi - Article L426-1 du Code de l'Environnement

En cas de dégâts causés aux cultures ou aux récoltes agricoles soit par les sangliers, soit par les autres espèces de grand gibier provenant d'une réserve où ils font l'objet de reprise ou d'un fonds sur lequel a été exécuté un plan de chasse, l'exploitant qui a subi un dommage nécessitant une remise en état ou entraînant un préjudice de perte agricole peut en réclamer l'indemnisation à la fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs.

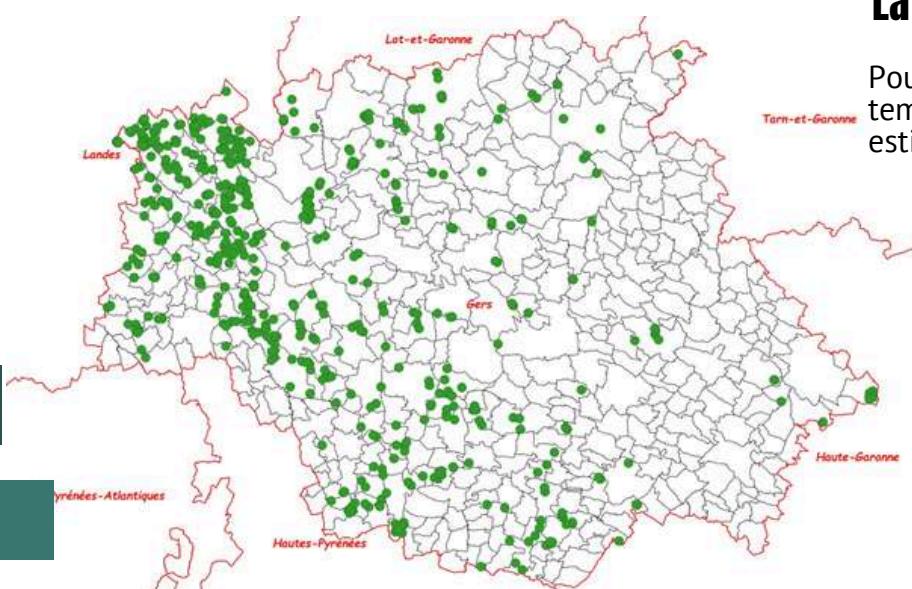


Suivi de l'indemnisation (€)



La FDC.32 s'est équipée de drônes !

Pour diminuer les coûts d'expertise (gain de temps et limiter les contestations des estimations).



En 2024,

199 exploitations agricoles sinistrées.

La majorité des exploitations agricoles sinistrées se trouvent dans la partie ouest du département.

Les déchets de venaison

5

Points de collectes

2 en déchetterie
3 sur sites privés

22

sociétés participantes

“ Une priorité pour la FDC32

Le sujet des dégâts est étroitement lié à celui des déchets de venaison.

L'augmentation des prélèvements va de pair avec la nécessité d'opportunités plus vertueuses à l'enfouissement des déchets.



Localisation	Nombre de sociétés participantes
FLEURANCE	5
MAUVEZIN	7
MIRANDE	2
PAVIE	4
TOURNAN	4

NOUVEAUTÉ 2025 - Rendez-vous à l'AG pour en savoir plus !

La Fédération des Chasseurs du Gers en collaboration avec la Communauté de commune du Grand Armagnac (CCGA) a établi un projet sur la gestion des déchets de venaison. La CCGA a voté favorablement pour une prise de compétence sur l'enlèvement de ces déchets. Le principe est le suivant, trois points de collectes seront mis en place prochainement pour être fonctionnels la saison prochaine (2025/26). Les sociétés de chasse se trouvant sur la COM-COM pourront y déposer leurs déchets de venaison librement avec un principe d'enlèvement effectué par la société ATEMAX (AKIOLIS). Aujourd'hui la volonté de notre Fédération est d'étendre ce fonctionnement à l'échelle des communautés de communes sur tout le département du Gers.



Enjeux sanitaires

Les enjeux sanitaires pour le monde de la chasse sont complexes et nécessitent une veille particulière. La FDC.32 accorde donc une grande importance dans les missions de surveillance sanitaire, qui sont la surveillance de l'IAHP dans la faune sauvage, la surveillance de la tuberculose bovine SYLVATUB, la participation volontaire à la surveillance Peste Porcine Africaine sur le sanglier, la formation à l'examen initial du gibier et la récolte des cadavres bien souvent trouvés par les chasseurs. Encore une fois, les chasseurs montrent qu'ils sont aux avant-postes de la surveillance sanitaire, pour le bien de la faune sauvage et des élevages domestiques.

1 324

Analyses trichines

Réalisées durant l'année 2024.

1 802

Chasseurs formés

Depuis la création de la formation hygiène et venaison

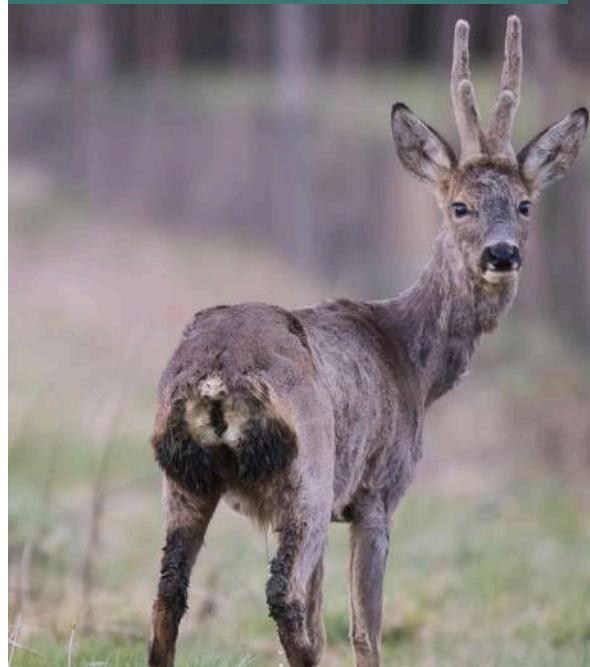
Zoom sur la maladie d'Aujeszky

Suite aux décès en 2021 de plusieurs chiens de chasse dus à la maladie d'Aujeszky, la FDC.32 suit et vous tient informés de l'évolution de la maladie dont elle a connaissance. Pour améliorer nos portés à connaissances, nous vous recommandons en cas de doutes d'analyser vos chiens et de nous faire parvenir l'information si le cas est avéré.

**1 CAS AVÉRÉ
EN DÉCEMBRE 2024
LAGARDE FIMARCON**

“ Le réseau SAGIR

SAGIR est un réseau de surveillance de la santé de la faune sauvage terrestre vertébrée. Le réseau initialement créé pour la surveillance des espèces cynégétiques, existe depuis 1986 et repose sur un partenariat entre les fédérations des chasseurs (départementales - FDC, régionales - FRC et nationale - FNC), le réseau des laboratoires vétérinaires départementaux (ADILVA) et l'OFB.



Cadavres analysés	Nombre
Blaireau	1
Chevreuil	8
Cigogne blanche	1
Lièvre	8
Perdrix rouge	2
Pigeon ramier	1
Renard	1
Sanglier	4

Les missions de gestion de la faune sauvage

Le Carnet de Prélèvement Gers (CPG) est adressé directement à l'ensemble des chasseurs. Ce carnet est une obligation réglementaire pour le marquage des prélèvements « lièvre » et l'exercice de sa chasse, ainsi que dans certains cas, pour la chasse du perdreau et du faisan. Il permet également de renseigner tous vos prélèvements (palombes, grives, lapins, cailles etc.).

Le retour des CPG, même vierges, est absolument nécessaire pour la gestion des espèces. Il est indispensable de disposer de données chiffrées pour la défense de la chasse et des espèces chassables !



DE RETOUR DES
CARNETS EN 2024 !

Pour la saison 2023-2024, **8 035 carnets ont été distribués et 2 136 ont été retournés**, soit un taux de retour de 27% ! Un pourcentage en net recul par rapport au **taux de retour moyen des cinq années écoulées qui est de 72 %**.

Ce faible résultat peut s'expliquer en partie par la refonte du site internet pour la validation du permis de chasser. Auparavant, un chasseur qui n'avait pas retourné son CPG à la fédération pouvait saisir ses prélèvements en ligne lors de la validation de son permis de chasser. Cette option, n'est malheureusement pas disponible sur le nouveau site mis en place par la Fédération Nationale des Chasseurs.

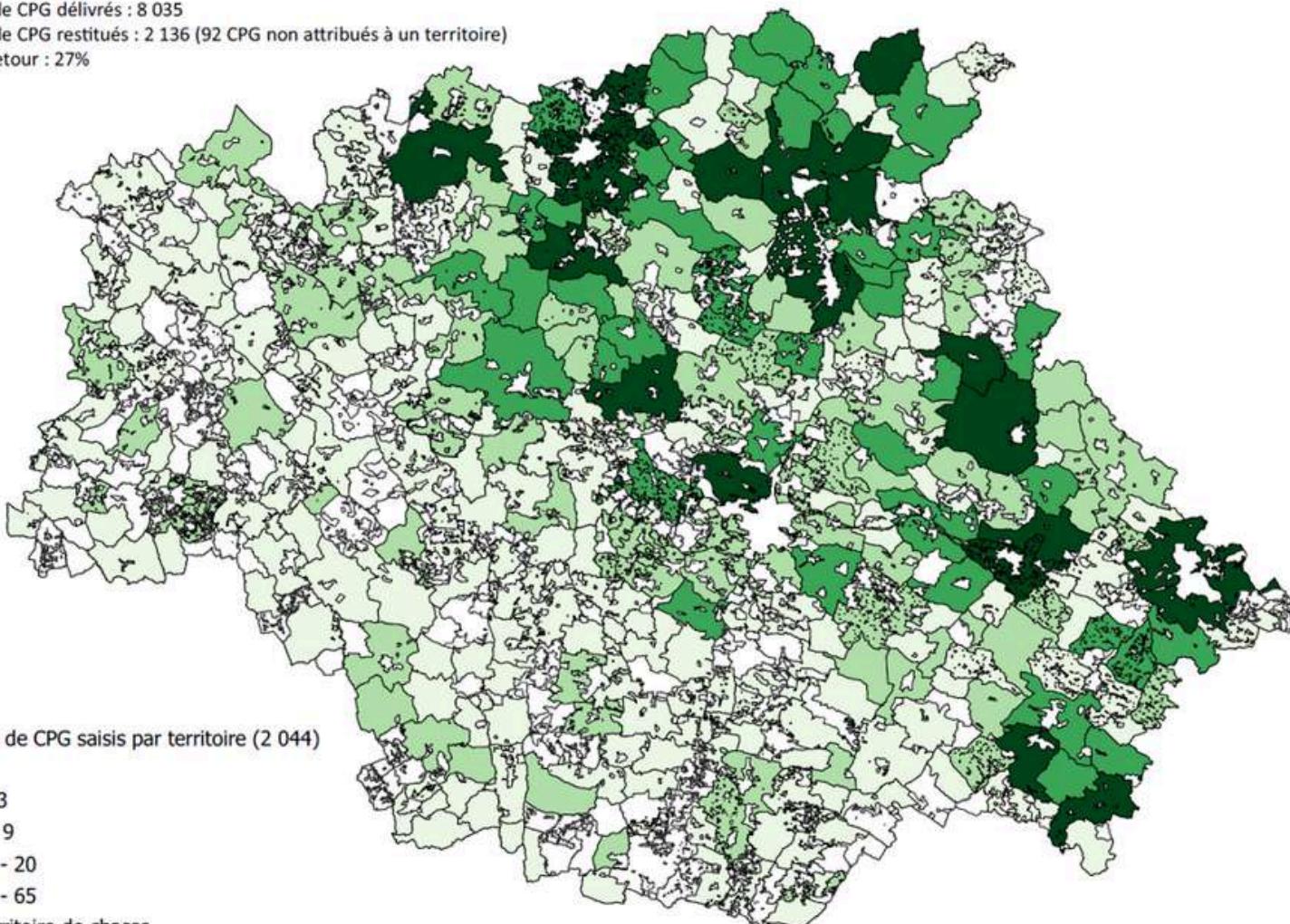
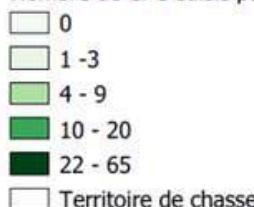
SAISON 2023-2024 :

Nombre de CPG délivrés : 8 035

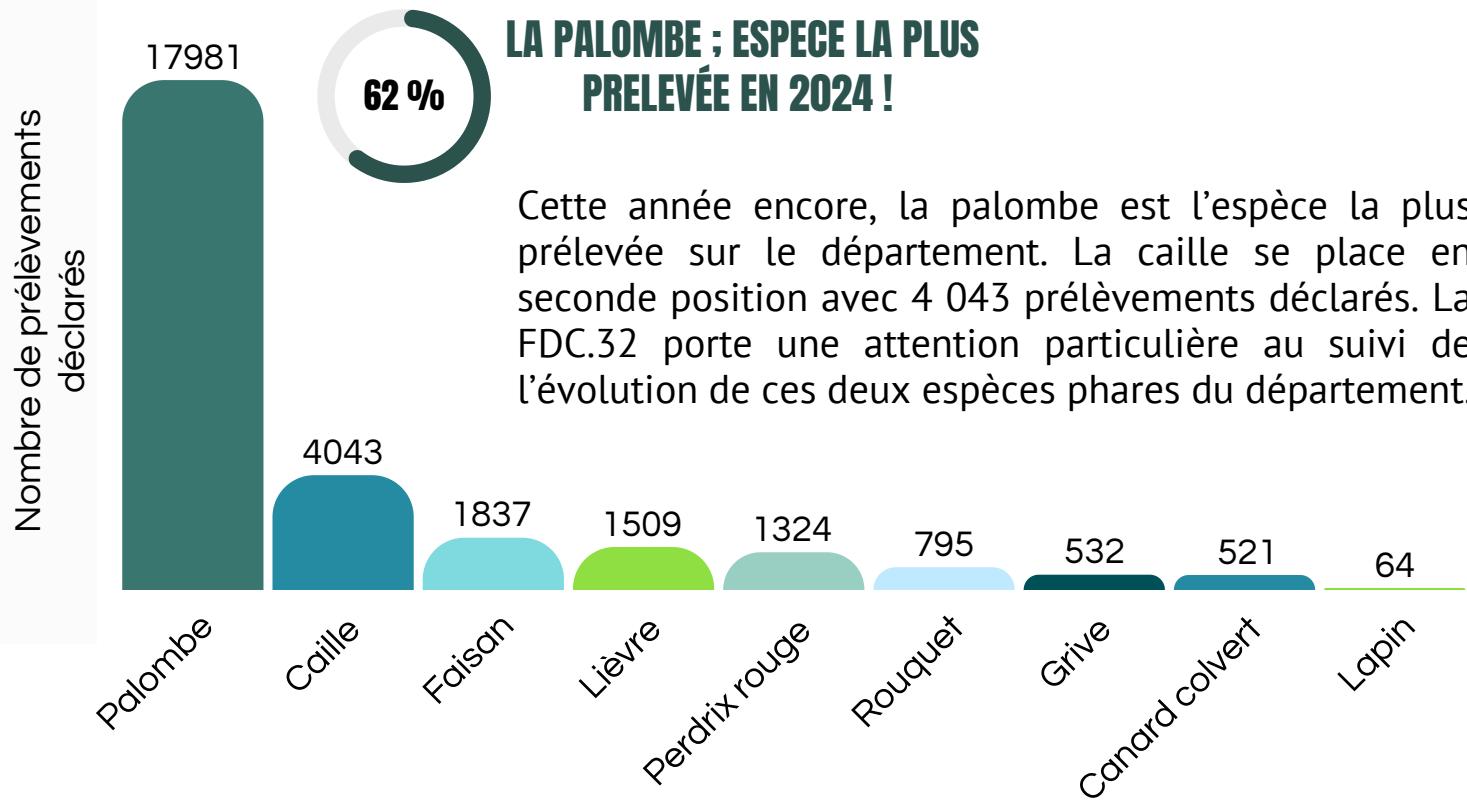
Nombre de CPG restitués : 2 136 (92 CPG non attribués à un territoire)

Taux de retour : 27%

Nombre de CPG saisis par territoire (2 044)



“ Analyse des carnets de prélevements - PETITE FAUNE



Sur les 2 136 chasseurs ayant restitués leur carnet de prélèvement :

891 ONT PRÉLEVÉ AU MOINS 1 LIEVRE

679 AU MOINS 1 FAISAN

462 AU MOINS 1 PERDRIX ROUGE

436 AU MOINS 1 CAILLE

29 AU MOINS 1 LAPIN

Années	Nombre de carnets restitués	FAISAN	PERDRIX ROUGE	CAILLE	LIEVRE	LAPIN
2023-24	2136	2.7	2.9	9.3	1.7	2.2
2022-23	6418	2.7	2.8	6	1.7	2.3
2021-22	6475	2.8	3.1	9.6	1.6	2.7
2020-21	6517	2.5	2.9	7	1.6	4.8
2019-20	2493	3	3.3	9.8	1.6	1.8

Nombre de prélèvements par chasseur ayant prélevé

“ Analyse des prélevements grand gibier



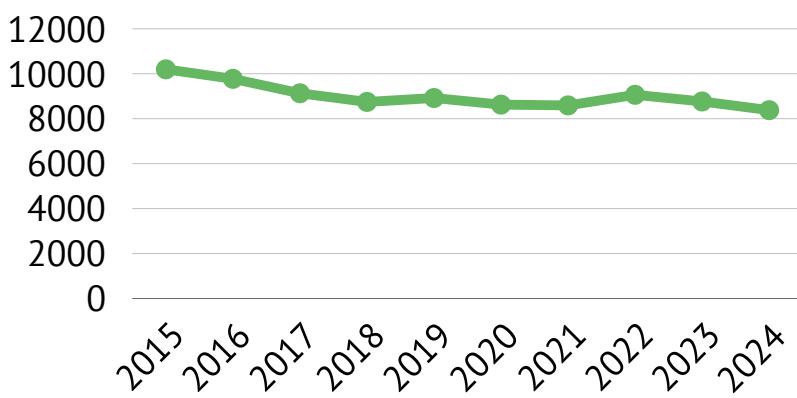
“ Les suivis

Les populations de chevreuils sont scrupuleusement suivies dans le cadre des missions de gestion de la faune sauvage assurées par la FDC32.

Des suivis IKA sont réalisés chaque année par l'équipe technique de la FDC32. L'analyse des prélevements permet également d'apporter des informations sur l'évolution des populations.

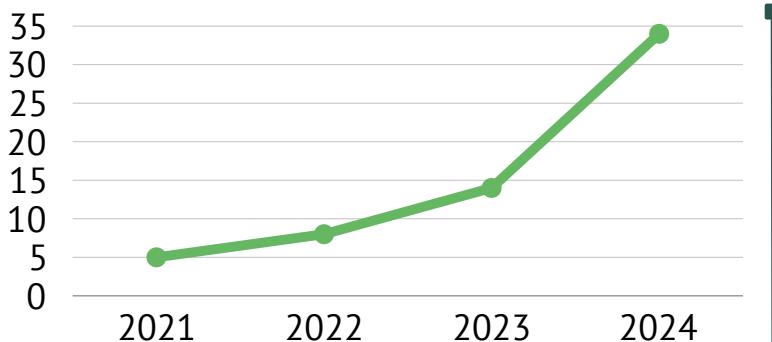
Chevreuils

Réalisations



Cerfs

Réalisations



2024	Chevreuils	Cerfs	Daims
Attributions	9 869	63	6
Réalisation	8 380	34	6

RENFORÇONS LE SUIVI !

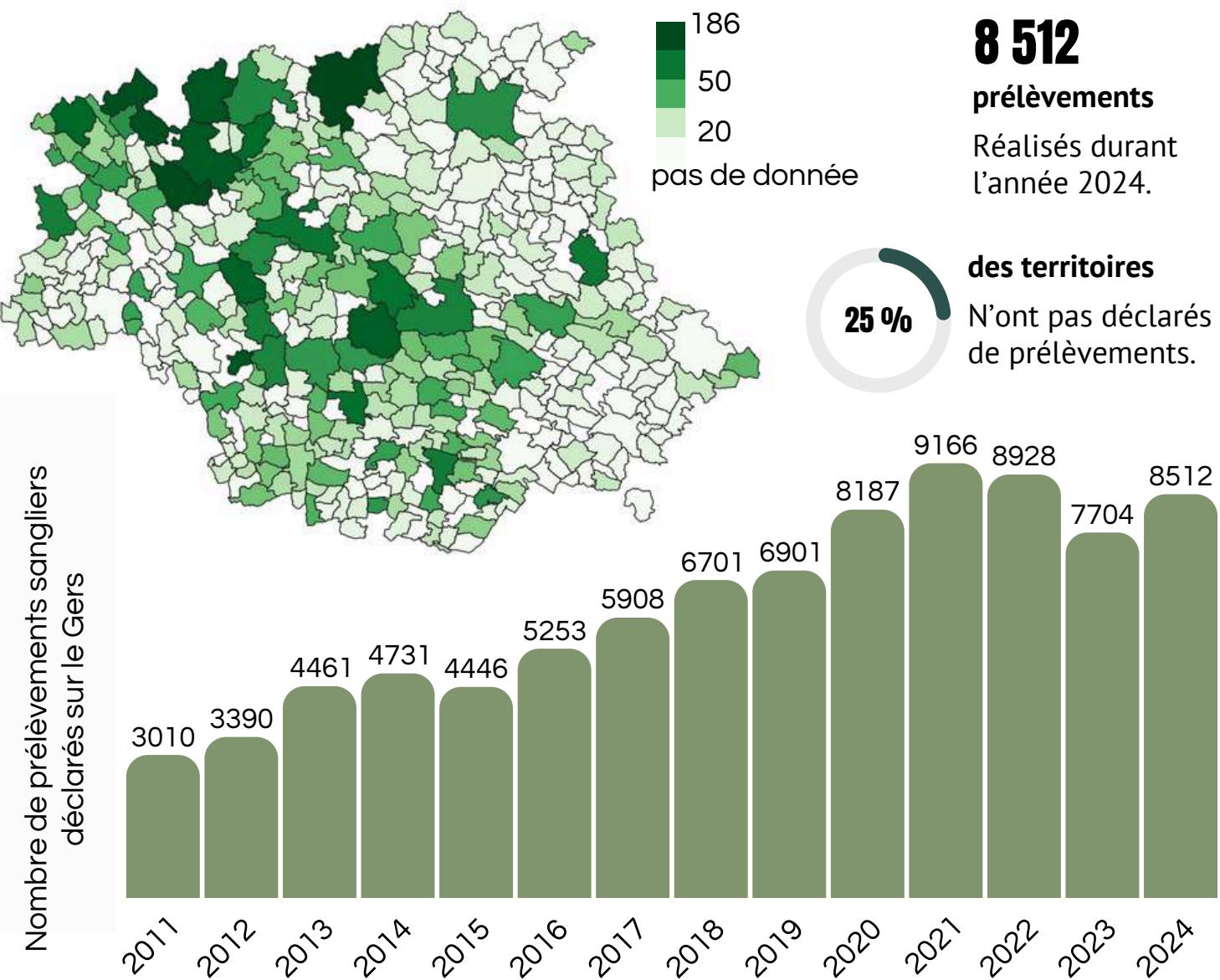
Mieux connaître pour mieux agir

La régulation de l'espèce est déterminante pour limiter les problématiques liées à celle-ci (enjeux sécuritaires, sanitaires, agronomiques et l'impact financier des dégâts agricoles aux chasseurs).

Le renseignement de vos prélèvements est capital pour assurer un suivi des mesures mises en application.

C'est également un engagement que nous avons envers l'Etat conformément au Plan d'accompagnement dans le cadre des accords sur les dégâts de grand gibier.

Sangliers





LES SUIVIS : LA PALOMBE

Hivernage 2023-2024

DEPARTEMENTS	DEC 2023	JANV 2024
Dordogne	306.000	101.000
Gironde	6.200	13.500
Landes	122.000	73.000
Lot-et-Garonne	134.000	64.000
Pyrénées-Atlantiques	40.000	22.000
AQUITAINE	608.000	274.000
Gers	290.000	59.000
Lot	NC	NC
Hte-Garonne	900	1.300
Hautes-Pyrénées	42.000	25.000
Tarn-et-Garonne	36.000	43.000
MIDI-PYRENEES	369.000	129.000
Deux-Sèvres	6.700	9.700
Charente	84.000	38.000
Charente-Maritime	300	80.000
Vienne	17.000	22.000
POITOU-CHARENTES	109.000	150.000
Creuse	250	500
Corrèze	600	9.000
Haute-Vienne	NC	22.000
LIMOUSIN	900	31.000
TOTAL	1.086.000	584.000

Recensements palombières Plus que jamais d'actualité !

Comme chaque année depuis 5 ans la FDC.32 assure un recensement des palombières à tir et au filet.

Une enquête annuelle des prélèvements est également réalisée. L'objectif ? Connaître les prélèvements des palombières (pigeon ramier et pigeon colombe), en distinguant les prises aux filets et les prises aux fusils, pour estimer le taux de prélèvement et le comparer à la mortalité naturelle. Ces données sont capitales pour défendre cette pratique qui nous est chère !

1 389

cabanes
enregistrée à la
FDC32

Prélèvements :

65 000 au fusil

6 000 au filet

18,9 à 25,9 millions d'oiseaux à l'échelle européenne, et des effectifs nicheurs en France qui ont augmenté de 137 % (2024)

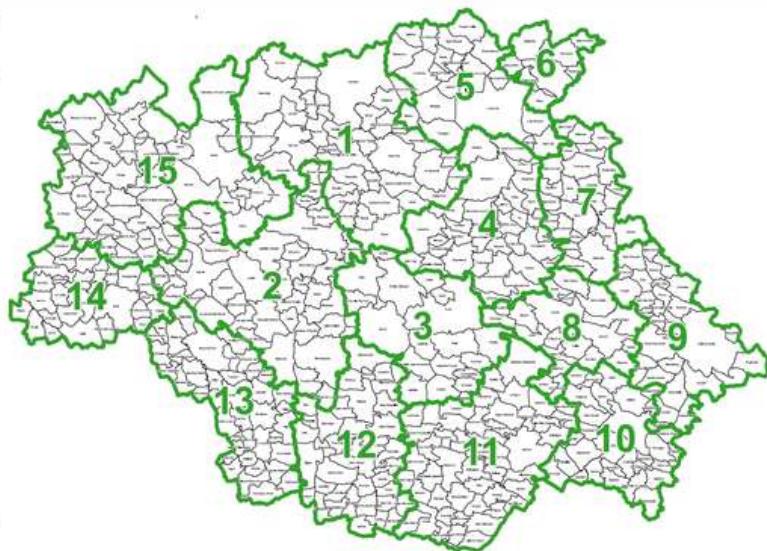


LES SUIVIS : LIEVRE

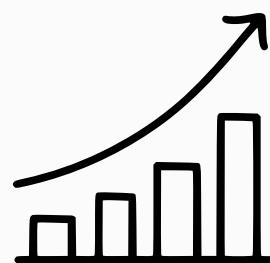
Depuis de nombreuses années, la FDC32 développe avec les associations de chasse volontaires des suivis lièvres :

- Suivi des effectifs en fin d'été (IK nocturnes)
- Réseau de correspondants chasseurs avec suivi indiciaire en cours de saison
- Suivi des effectifs en fin d'hiver (EPP nocturnes)
- Analyse des tableaux de chasse en fin de saison (grâce aux retours des carnets).

Le département est découpé en 15 unités de gestion lièvre ou nous suivons de près l'évolution des populations.



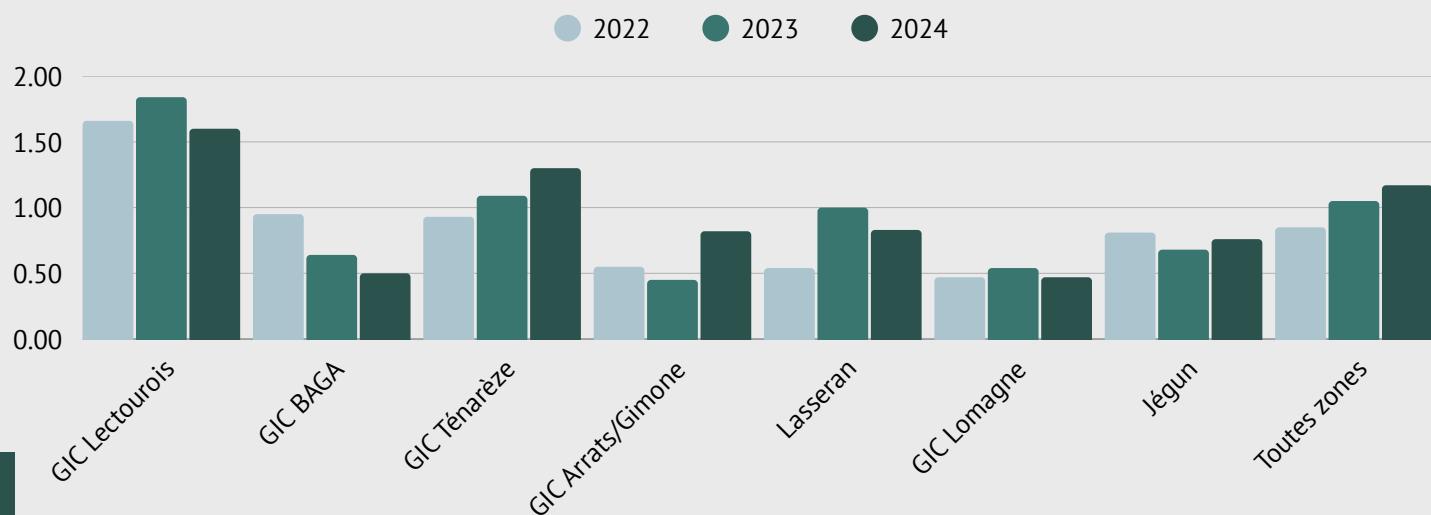
En 2024



Des résultats stables voire en augmentation !

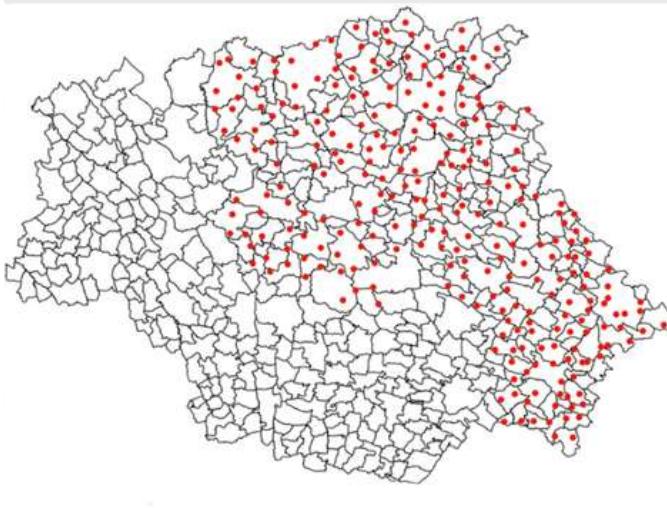
Sauf pour le secteur GIC BAGA.

ZOOM SUR LES SUIVIS IKA



Dans le cadre de certains GIC, des comptages IKA, encadrés par la FDC.32 sont organisés en été (après reproduction). Ils permettent d'obtenir un indice kilométrique d'abondance (IKA). Cet indicateur exprime un nombre d'animaux observés pour 1 kilomètre de circuit. En 2024, 25 circuits ont été réalisés avec la participation de 114 chasseurs. **Bilan, plus de 1 000 lièvres observés sur 1 000 km.**

LES SUIVIS : LIEVRE en 2024



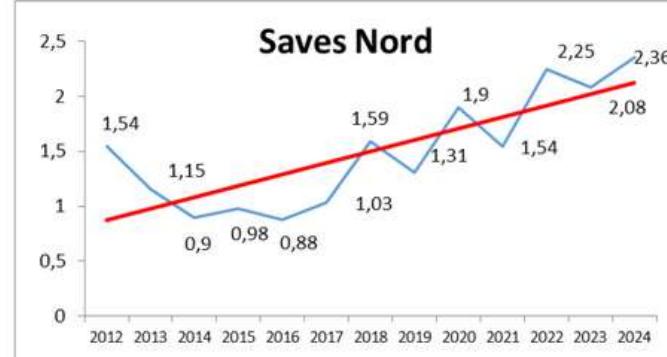
ZOOM SUR LES SUIVIS EPP

La méthode EPP s'effectue entre janvier et février par les services techniques de la FDC.32. Cette année, 14 circuits ont pu être réalisés, soit près de 280 points de comptage et trente nuits.

En regroupant l'information de l'ensemble des points, nous pouvons calculer une moyenne de lièvres observés par secteur.

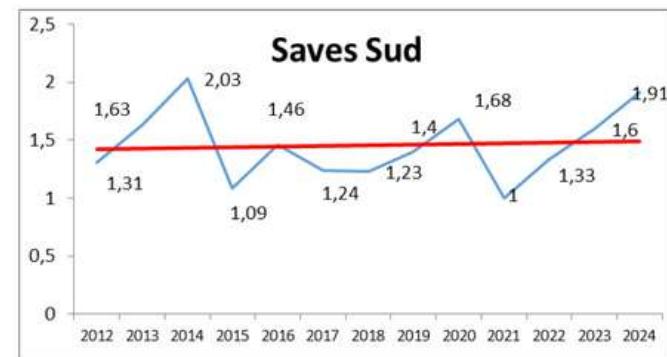
Le Savès Nord

Pour le Savès Nord (secteurs de Cologne et de l'Isle-Jourdain), la situation du lièvre est très satisfaisante. Les résultats sont en hausse cette saison et au-dessus de la moyenne départementale. La progression se poursuit depuis quelques années.



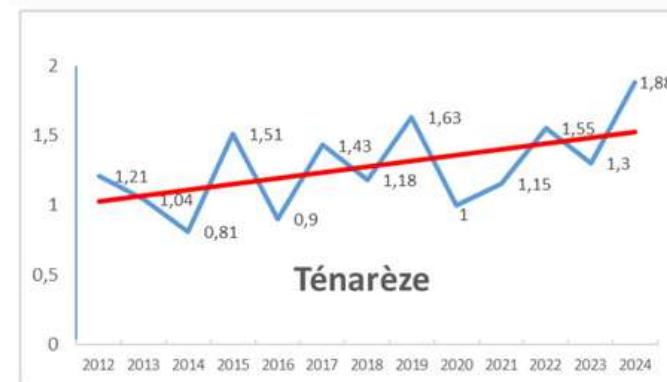
Le Savès Sud

Pour le secteur du Savès sud (Lombez-Samatani), la situation s'améliore encore cette année. Les populations de lièvres poursuivent leur progression. C'est une très bonne nouvelle. La tendance penche plutôt à la hausse désormais.



La Ténarèze

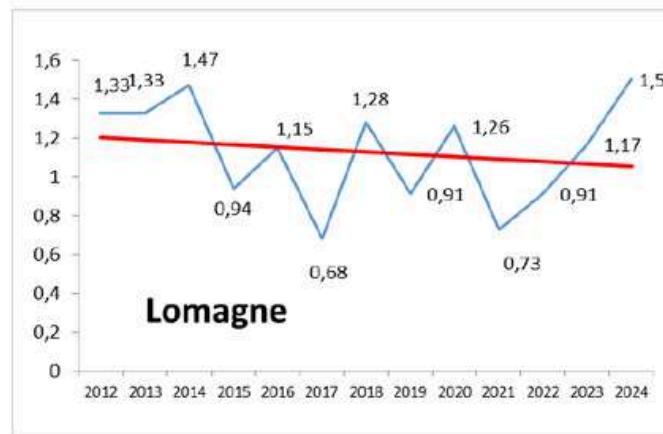
Ce secteur (Condom, Montréal, Valence/Baïse) enregistre une magnifique progression cette fin d'hiver et atteint son meilleur niveau depuis plus de 10 ans. La tendance est là aussi à la hausse. Les mesures mises en place par les GIC avec des suivis réguliers y contribuent certainement.



LES SUIVIS : LIEVRE

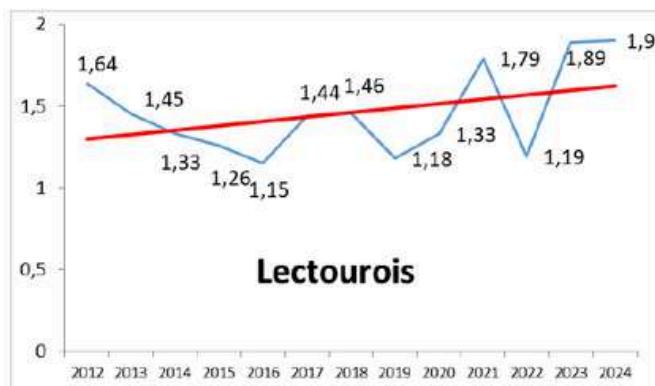
La Lomagne

Jusqu'en 2021, la tendance était préoccupante sur ce secteur (Fleurance et Auch Nord). Pour la troisième année consécutive, les effectifs comptés remontent pour atteindre un bon niveau qui n'avait pas été observé depuis 10 ans. Les efforts de limitation et de sensibilisation sur les prélèvements dans cette zone semblent avoir porté leurs fruits. Excellente nouvelle !



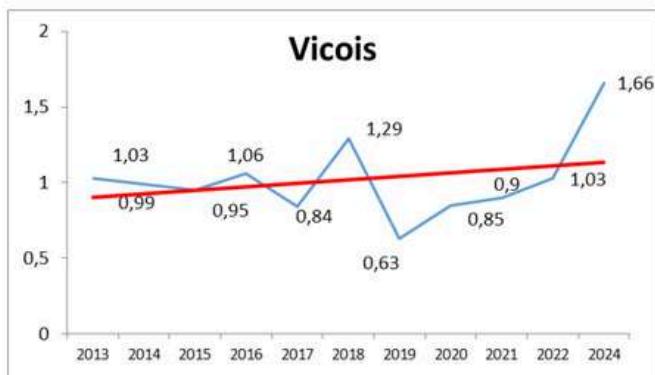
Le Lectourois

Sur cette zone (Lectoure, Miradoux), la hausse des effectifs se poursuit. Le niveau de cette saison est équivalent à celui de l'an passé. Le lièvre est bien portant dans le lectourois. Les efforts de gestion et de suivis entrepris depuis longtemps ont certainement contribué à ces bons résultats.



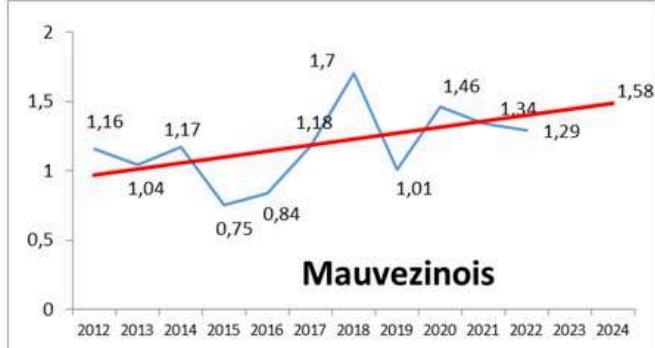
Le Vicois

Les comptages sur cette zone (secteur de Vic Fezensac et Auch sud) n'avaient pas été réalisés l'an passé. Cette saison apporte un excellent résultat avec des observations en très forte hausse et un niveau d'indice jamais atteint dans ce secteur. Les limitations de prélèvements mises en place ont, là aussi, certainement contribué à ce fort redressement.



Le Mauvezinois

Comme pour le vicois, cette zone (secteur de Mauvezin et de Gimont) n'avait pas été comptée l'an passé. Comme ailleurs dans le département, les résultats sont à la hausse. La situation s'améliore et la tendance est encourageante.



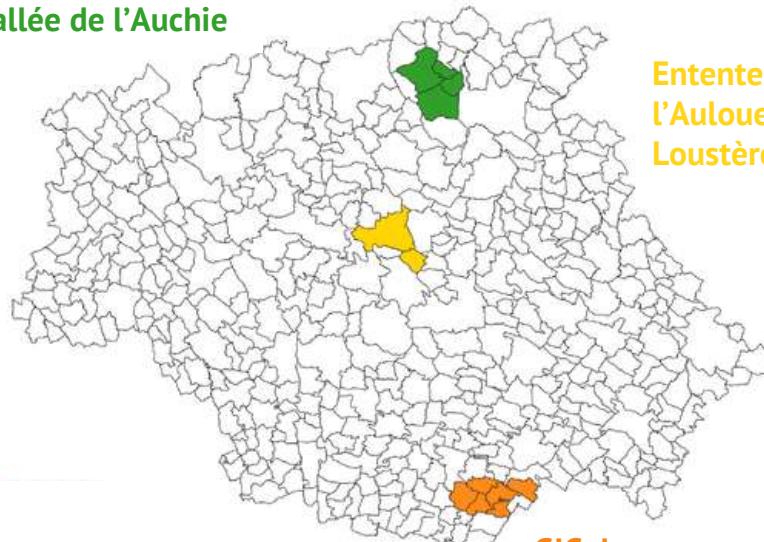
LES PROJETS PETITS GIBIERS

Depuis 2019, la FDC.32, dans le cadre de son programme petit gibier propose aux territoires de chasse la mise en œuvre d'opérations faisans sauvages.

A ce jour, trois opérations sont en cours sur le département. Les territoires engagés ont signé une convention de partenariat pour une durée de 10 ans avec la FDC.32.

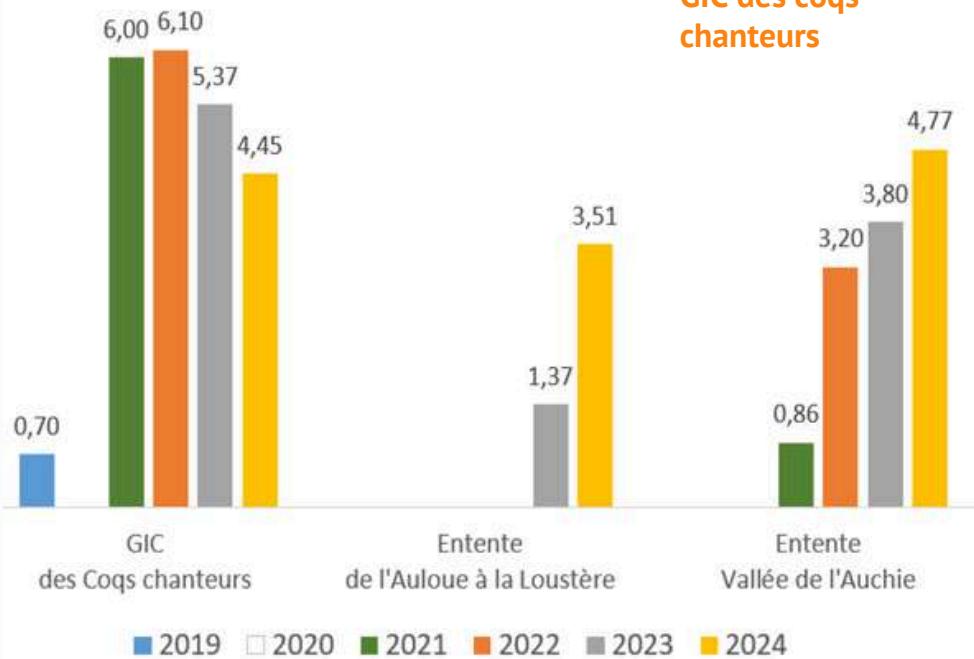


Vallée de l'Auchie



Entente de
l'Auloue à la
Loustère

GIC des coqs
chanteurs



Chaque début de printemps sont réalisés des comptages participatifs mêlants chasseurs et non- chasseurs !

300
personnes
mobilisées



13 700 ha
de superficie suivie

LA FDC.32 ACCOMPAGNE CES OPÉRATIONS

Vous pouvez vous rapprocher de votre technicien de secteur pour connaître les subventions.

La réussite de cette opération repose sur un cahier des charges strict.

01.

Le lâcher d'une cinquantaine d'oiseaux/100 ha de souche sauvage sur une surface minimale de 5000 ha.

02.

Le tir du faisan est fermé par arrêté préfectoral pendant 3 ans, minimum, jusqu'à atteindre l'objectif d'une densité de 5 coqs aux 100 hectares.

03.

La mise en place et l'entretien d'un réseau d'agranoirs (1 aux 20 ha).

Conseils :

le piégeage des ESOD et la mise en place d'aménagements (haies, jachères...) sont fortement encouragés.

LES PROJETS PETITS GIBIERS

Programme perdreaux :

Une opération est en cours, sur les secteurs de Lasséran, St-Jean-le-Comtal et Lasseube propre ; et arrive sur sa troisième année !

Les conditions sont proches de celles de l'opération faisan.

Trois sociétés de chasse se sont associées pour une superficie totale de 3.000 ha. Cette expérimentation présente des retours encourageants mais nécessite plus de recul pour dégager une tendance.

De nouveaux territoires ?

Si vous êtes intéressés ou souhaitez améliorer le potentiel petit gibier de votre territoire, n'hésitez pas à contacter la FDC.32.

Bien que vous ne disposiez pas de la superficie minimale des 5 000 ha, la Fédération peut vous apporter quelques clés et conseils. N'hésitez pas également à contacter nos éleveurs de gibier locaux.



LES MIGRATEURS

Bécasse :

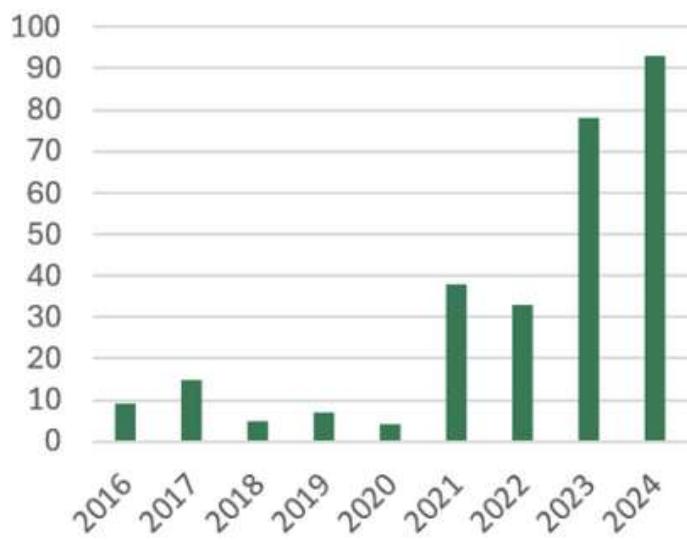
Un taux de retour en baisse pour les carnets de prélèvements ! 4 170 carnets ont été délivrés, et seulement 2 688 ont été rendus à ce jour, soit un **taux de retour de 64,5 %**. Loin de la moyenne de ces 6 dernières années (moy. 73 %) ! Il **important que chaque chasseur détenteur d'un carnet bécasse le retourne à la FDC.32 même s'il n'a pas prélevé**. Ces données sont importantes pour améliorer les connaissances et la gestion de l'espèce ! 218 chasseurs ont fait le choix d'utiliser l'application **ChassAdapt**, en quelques clics, les prélèvements sont enregistrés. Et pour ces chasseurs pas de risque d'oublier de retourner le carnet !

L'analyse de ces données, nous apprend que **4 062 bécasses ont été prélevées soit une prise moyenne de 4,7 oiseaux par chasseur** ayant prélevé au moins 1 oiseau (un chiffre plutôt stable). Ces prélèvements sont principalement réalisés au cours des mois de décembre et janvier.



LES SUIVIS CAILLE DES BLÉS

Le département du Gers est un véritable territoire d'accueil pour la caille des blés en période de nidification et durant les haltes migratoires. Compte tenu du statut et des enjeux de cette espèce, la Fédération du Gers poursuit et renforce son engagement dans le programme de suivi de l'espèce (baguage, suivi des mâles chanteurs...).



Nombre de cailles des blés baguées par an dans le Gers

93 cailles baguées en 2024 !

sur 98 sessions de captures

Cailles des blés baguées dans le Gers et reprises à la chasse :

Date baguage	Lieu baguage	Date reprise	Lieu de reprise	Temps de port de bague	Distance
13/07/2016	Montréal	10/09/2016	Sabonnères (31)	59 jours	88 kms
03/06/2021	Mas-d'Auvignon	02/09/2021	Saint-Puy (32)	91 jours	3,5 kms
10/06/2021	Marsolan	13/09/2021	Betbezer-d'Armagnac (40)	92 jours	60 kms
12/07/2023	Montréal	31/08/2023	Burgos (Espagne)	50 jours	316 kms
05/08/2024	Marsolan	16/10/2024	Marsolan (32)	72 jours	2,5 kms

L'intelligence artificielle au service de l'espèce !

La FNC développe une nouvelle fonctionnalité innovante sur l'application ChassAdapt : l'analyse en temps réel de photos par l'Intelligence Artificielle (IA) permettant la reconnaissance automatique du sexe et de l'âge des espèces. Une dizaine de chasseurs du réseau cailles des blés départemental ont d'ailleurs déclaré leurs prélèvements et photographié les ailes à l'aide de leur téléphone via cette application. De plus, afin d'étoffer les jeux de données et améliorer l'efficacité et l'exactitude de l'algorithme, toutes les ailes de cailles des blés adultes ont été photographiées et transmises à la FNC. Un grand merci aux chasseurs ayant participé !

Les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)

La présence de certaines espèces animales peut générer des problèmes tels que l'augmentation des collisions routières, l'apparition de dégâts dans les cultures agricoles, la transmission de maladies aux animaux domestiques et à l'Homme ...

Le classement ESOD autorise l'usage de modes alternatifs à la chasse tels que le piégeage, le furetage, le déterrage etc..., selon certaines périodes spécifiques.

La FDC32 participe aux Commissions Départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage, organe décisionnel des arrêtés préfectoraux de classement des ESOD.

La FDC32 fait valoir et justifie l'intérêt du classement ESOD. Tout piégeur se doit de disposer d'un agrément, de tenir un relevé quotidien de ses prises et de transmettre un bilan annuel à la Préfecture et la FDC32.

Années	Nombre de piégeurs actifs	Nombre de communes
2023-24	224	211
2022-23	124	103
2021-22	319	221
2020-21	121	98

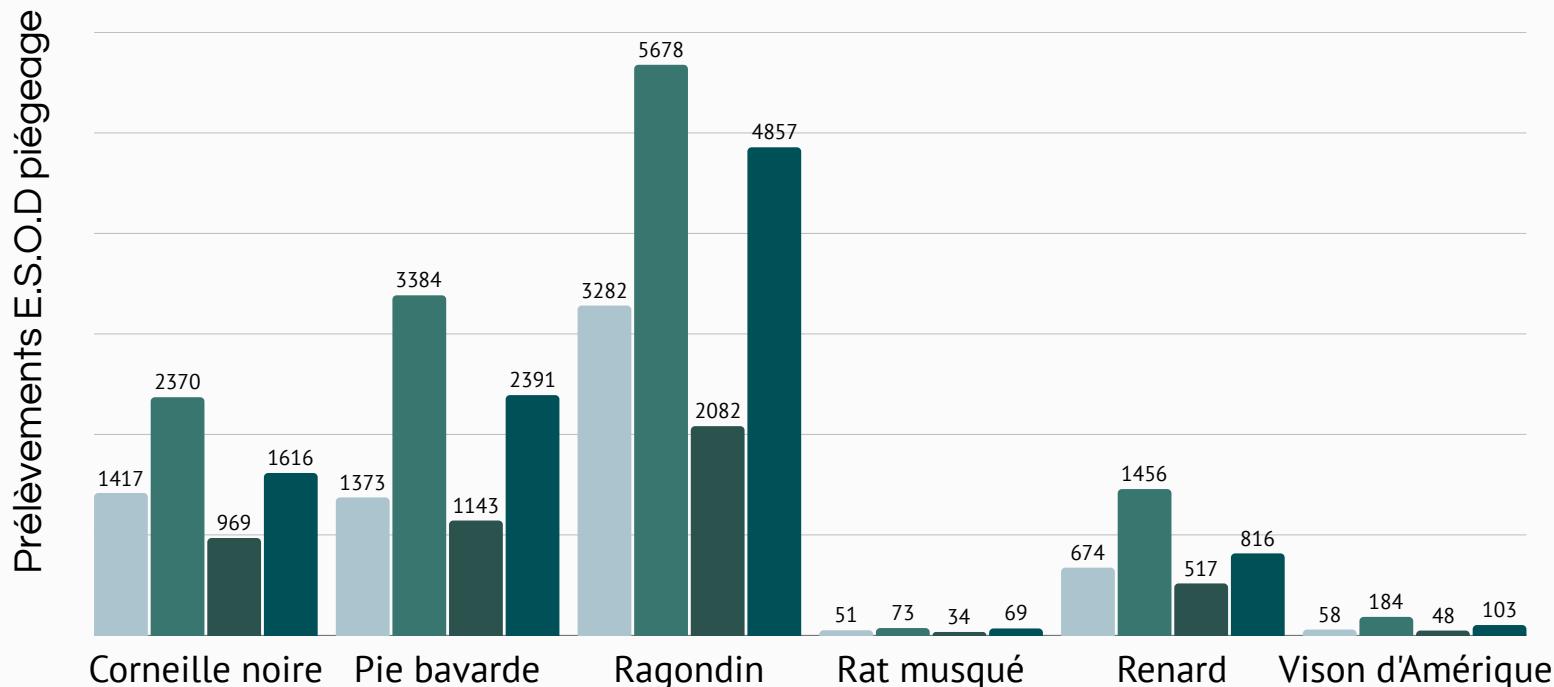


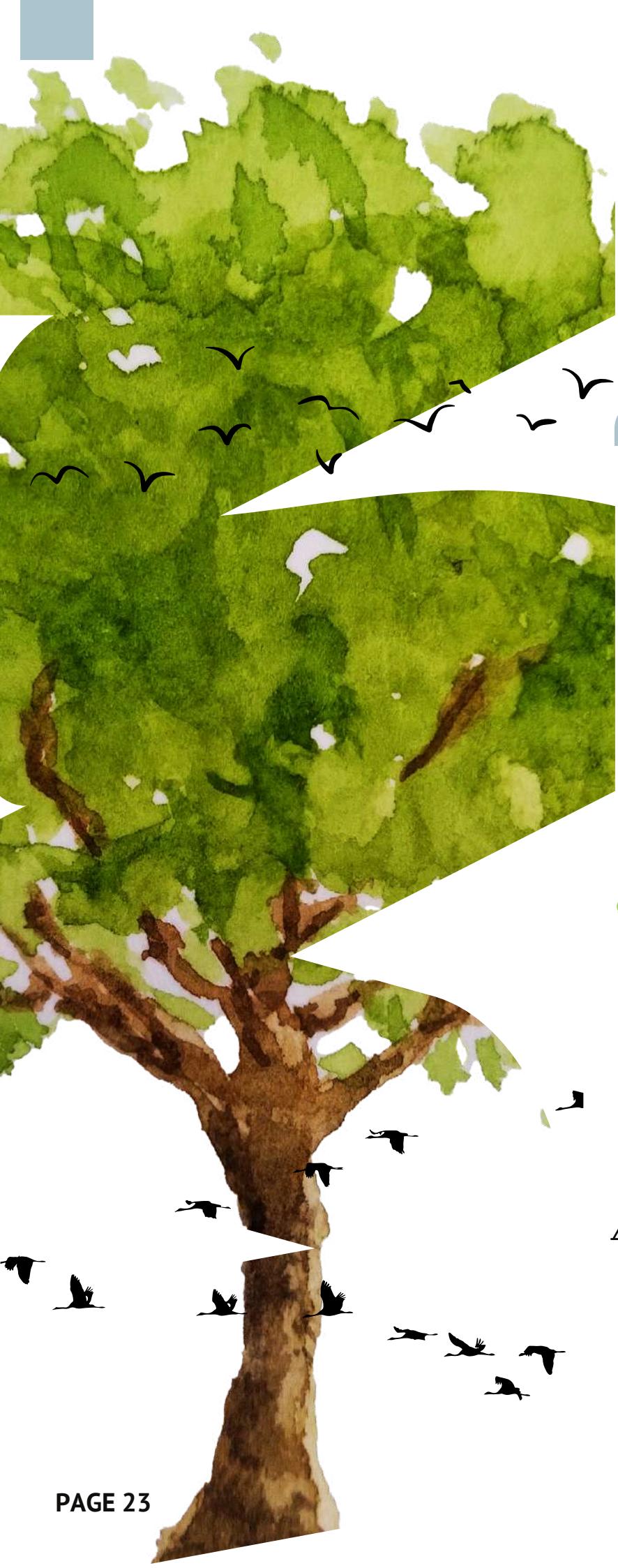
● 2020-21

● 2021-22

● 2022-23

● 2023-24





Les missions au service de la biodiversité

Les chasseurs, acteurs
engagés

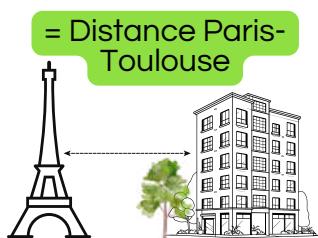
“ Quelques chiffres nationaux
(FNC)



**Près d'1
million de
bénévoles**
au service de la
nature



26 843 ha
de cultures
faunistiques et
floristiques



670 km
de haies, arbres
champêtres.



12 980 ha
de zones
humides

Les projets de la FDC32

Saison 2024

Programme de haie champêtre

Améliorer la qualité des habitats pour le petit gibier

La Fédération en partenariat avec l'association **Arbre et Paysage 32**, consacre annuellement un budget spécifique pour soutenir la plantation de haies champêtres sur le département.

Ce programme vise à accompagner les agriculteurs, les chasseurs et les collectivités dans leurs efforts pour améliorer la biodiversité et la gestion durable des paysages. **Cette année encore, la fédération a choisi d'augmenter l'aide allouée aux projets de plantations en double haie.** Composée de deux rangées d'arbres et d'arbustes, cette dernière offre de nombreux bénéfices écologiques. Pour 2024-2025, 8 gestionnaires bénéficieront d'un soutien financier pour la plantation de **7 kilomètres de haies, dont 1 200 mètres linéaires en double haie.**

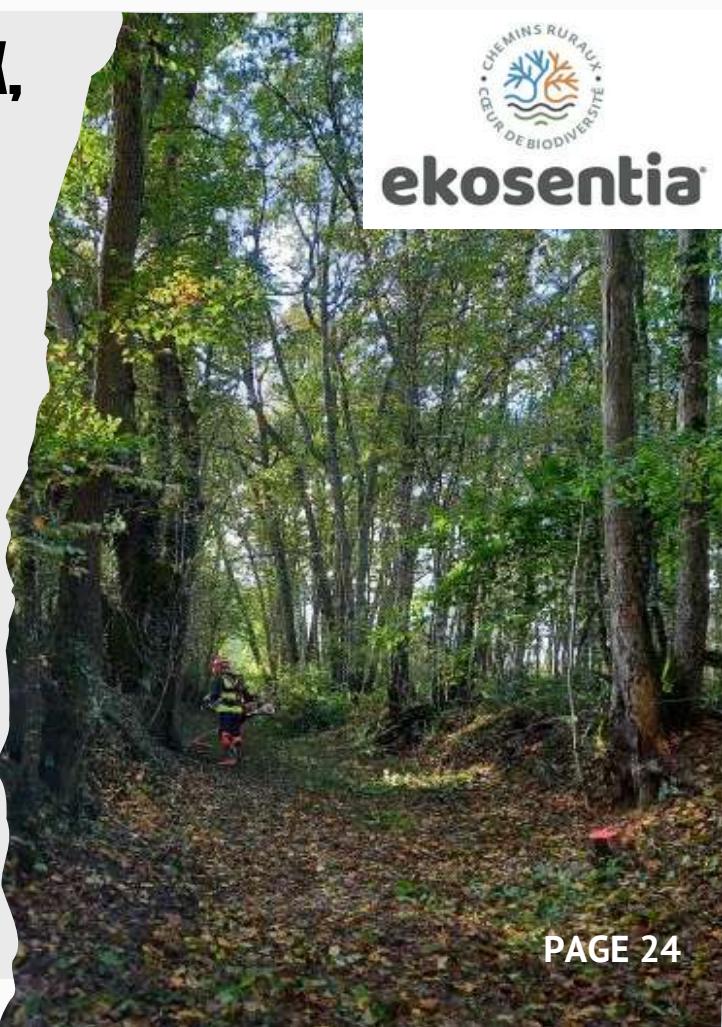


Ekosentia : LES CHEMINS RURAUX,

Cœur de biodiversité !

Les chemins ruraux ont un intérêt écologique crucial dans le maintien des corridors écologiques composant la trame verte et bleue. C'est pourquoi la fédération s'engage et accompagne les collectivités dans la réhabilitation, la valorisation et la préservation de ce patrimoine communal.

Le 13 novembre 2024, un chantier pédagogique a été organisé sur la commune de **Mouchan**, dans le cadre du projet EkoSentia (financé par l'écocontribution et la région Occitanie), en partenariat avec le Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de Riscle. A cette occasion, les **19 élèves de premières en Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune** et leurs 3 encadrants sont intervenus pour rouvrir le chemin rural de « Lassance », long de **380 ml**. Une modification du tracé et quelques travaux sont encore nécessaires pour rendre ce chemin rural de nouveau praticable pour les habitants.



CYN' OBS

Depuis 2020, la fédération participe activement au programme régional CynObs, **soutenu par l'OFB**, dans le cadre de l'écocontribution.

Ce programme a pour objectif d'/de :

- > Améliorer sur un réseau de sites les connaissances des espèces chassables à enjeux de conservation forts.
- > Développer des actions de science participative à destination des adhérents des Fédérations et des autres usagers de la nature, pour compléter les connaissances sur la répartition des espèces

Un réseau d'observateurs de la faune sauvage en Occitanie !

240 utilisateurs gersois et plus de 4 000 observations déjà enregistrées ! Vigifaune est une application mobile (Android et iOS) et un site internet (www.vigifaune.com) gratuit qui permet aux chasseurs et autres passionnés de nature de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la faune. Vous pouvez saisir différentes observations : animaux vivants, morts (ex. collisions), mais aussi déclarer des dommages causés par les ESOD.

Toutes les observations sont consultables sur le site :
<https://atlas.frcoccitanie.fr/>



EPOC : un réseau de sites protégés par les chasseurs

Le site de Boucagnères, d'une superficie de 46 ha, propriété de la FDC.32 depuis 2000 dont une partie sert de centre de formation pour le permis de chasser a été intégré au réseau EPOC. Ce réseau est un ensemble de sites protégés et gérés par les chasseurs.

Le site de Boucagnères fait l'objet depuis deux ans d'inventaires afin d'évaluer la richesse écologique du site et de mieux orienter sa gestion en faveur de la biodiversité :

- 119 espèces de papillons
- 86 espèces d'oiseaux
- 6 espèces de reptiles
- 6 espèces de cigales
- 159 espèces de flore



Accompagnement des gestionnaires dans la mise en place de couverts d'intérêts faunistiques et Floristiques

La Fédération accompagne également les gestionnaires (agriculteurs, collectivités et particuliers) dans la **gestion et l'implantation de couverts d'intérêts faunistiques et floristiques**.

L'objectif est de restaurer ou entretenir des espaces favorables au développement de la petite faune et de la flore sauvage.

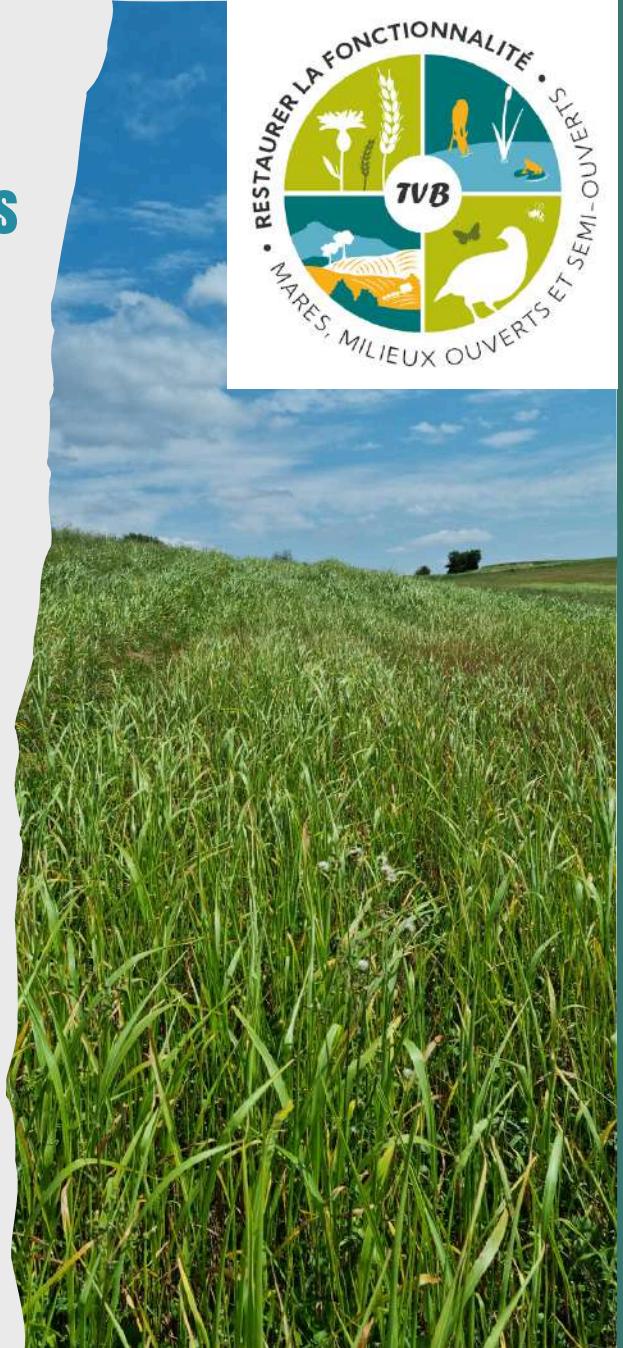
En 2024, **77 contrats ont été signés, engageant 59 gestionnaires sur plus de 280 hectares :**

» **220 hectares de surfaces enherbées** (jachères, bandes tampons) ont été entretenus en dehors des périodes de nidification, offrant ainsi des habitats de qualité pour la faune locale.

» Sur les territoires en gestion petit gibier, **près de 40 hectares ont été semés avec des couverts céréaliers**, fournissant un refuge et des ressources alimentaires essentielles durant la période hivernale. Et près de 30 hectares de chaumes de céréales à paille ont été conservés.

La FDC.32, en partenariat avec la coopérative **Gersycoop**, a poursuivi ses **essais de semis de couverts d'interculture à la volée avant la moisson** des céréales à paille. Plusieurs mélanges de graines enrobées ont été testés et évalués dans le but de concilier les intérêts agronomiques et faunistiques.

Ces actions entrent dans différents programmes financés sur fonds propres et dans le cadre du **programme régional Trame Verte et Bleue-Violet Trame Verte**.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne,

MILIEU HUMIDE - TRAME BLEUE

En 2024, un inventaire des mares a été réalisé en collaboration avec les sociétés de chasse sur les communes de Jégun, Saint-Lary, Antras, Ordan-Larroque ainsi qu'une partie de la commune de Lavardens. Cet inventaire a permis de recenser 164 mares. La phase de priorisation et les visites sur site ont permis d'identifier plusieurs mares prioritaires, qui feront l'objet de restauration à l'automne.





“

Enrayer la perte des haies sur le territoire

Depuis de nombreuses années, la FDC 32 opère à des suivis de l'avifaune migratrice ou bien encore à des recensements de nombreuses espèces sédentaires endémiques. Malgré une mobilisation importante de la FDC 32 et de ses chasseurs, les résultats n'étaient pas à la hauteur.

Face à ces constats et devant les enjeux majeurs de perte de biodiversité, notamment du linéaire de haies dont 70 % ont disparu des bocages français depuis 1950, la FDC 32 a fait le pari d'agir et d'interagir sur les habitats et les territoires qui constituent la Gascogne.

Elle a créé un Service Haies Bocagères à part entière à la FDC.

Le programme triennal Trame Verte en Pays d'Armagnac, porté par la Fédération des chasseurs du Gers en co-pilotage avec le PETR du Pays d'Armagnac est l'exemple même de la volonté de la FDC 32 d'agir sur les habitats pour qu'ils redeviennent multifonctionnels pour tous les acteurs du territoire et qu'ils soient vecteurs d'une biodiversité accrue. Il s'agit de préserver, gérer et valoriser les haies, quelles qu'elles soient, pour en faire l'élément central d'un renouveau agro-environnemental en Gascogne.

La FDC 32 l'a compris et ce programme est l'opportunité d'afficher clairement sa volonté d'être l'interlocuteur départemental rassembleur des acteurs de la gestion des ressources naturelles et du développement durable associé aux haies bocagères.



“ Retour sur l'évènement - Trame Verte en Pays d'Armagnac

Nous avons fini l'année en beauté avec le COPIL/évènement du programme Trame Verte en Pays d'Armagnac du 11 décembre 2024 : l'arbre au cœur de la coopération !

Ce programme porté par la Fédération des chasseurs du Gers est soutenu par l'Etat à hauteur de 80%, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le PETR du Pays d'Armagnac.

Près de 100 élus du PETR du Pays d'Armagnac et partenaires étaient réunis à Eauze.

Au programme :

- *Retour sur la première année de vie du programme*
- *Table ronde - mieux comprendre la réglementation qui encadre les haies aux côtés du Syndicat mixte du SCOT de Gascogne, du Caeu du Gers, du CNPF Centre national de la propriété forestière et de la DDT 32.*
- *Retour d'expérience très inspirant par Emmanuel Lelièvre et Philippe Hirou - Afac-Agroforesteries sur la valorisation du bois.*
- *Ateliers de travail : maîtrise foncière des chemins ruraux, érosion et coulées de boue sur les voiries, prise en compte de la haie dans les documents d'urbanisme, valorisation du bois issu de la gestion durable.*

Nous remercions l'ensemble des participants ainsi que nos soutiens, et nous vous attendons tout aussi nombreux pour lancer la phase opérationnelle en 2025 !



Des exemples d'actions et d'évènements accompagnés par le service haies bocagères

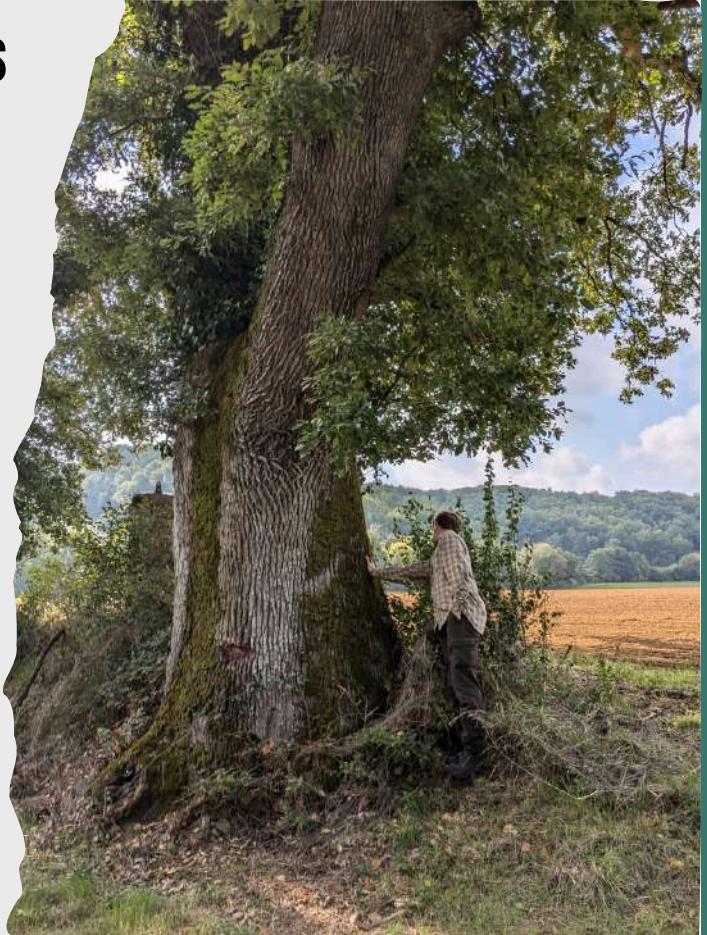
Saison 2024

Accompagnement d'exploitations dans la gestion durable de leurs haies

Dans le cadre d'un partenariat avec **la coopérative Nataïs** ; producteurs de maïs pop-corn, près de 10 agriculteurs ont été accompagnés par la FDC.32 par la réalisation d'un diagnostic des haies de leurs exploitations. La FDC.32 s'engage durablement auprès de ces agriculteurs volontaires pour les guider dans leurs changements de pratiques de gestion. L'opportunité notamment d'améliorer la qualité des habitats et de favoriser l'accueil et/ou le retour du petit gibier.

D'autres Plans de Gestion Durables des Haies ont également été accompagnés sur l'Astarac.

En 2025, l'engagement se poursuivra en accompagnant davantage d'exploitations du département et en travaillant sur d'autres types d'aménagements (jachères, bandes enherbées...).



Journée valorisation du bois issu de la gestion durable

Le 28 novembre 2024 - **une première sur le département**, où de nombreux acteurs sont soucieux de la dégradation du patrimoine arboré (arrachages, coupes à blanc, mauvaises pratiques d'entretien), co-organisée par la Fédération des Chasseurs du Gers, l'association pour la création du PNR Astarac, la Fédération des CUMA du Gers, la Chambre d'agriculture et le Lycée Agricole de Mirande.

L'objectif de la journée à destination de la profession agricole ? Illustrer qu'il est possible de concilier préservation des services rendus par la haie et solutions de valorisations du bois. **Le secret ? Adopter une gestion durable.**

Après la présentation du Plan de Gestion Durable des Haies accompagné par la FDC.32 sur l'exploitation du lycée Agricole de Mirande, des démonstrations de matériels se sont déroulées l'après-midi avec la participation de Daney GROUPE - travaux forestiers ; scierie mobile ; CFA / CFPPA de Vic en Bigorre (élèves du BPA Bucheron).



EVENEMENTS / SENSIBILISATION / ANIMATIONS pilotés par la FDC32 en 2024

Un Dimanche à la Chasse (UDALC)

Pour cette huitième édition, **9 associations de chasse se sont portées volontaires** pour accueillir des non-chasseurs.

L'objectif de cette journée : chasser les idées reçues !

Les 65 participants ont ainsi pu échanger, découvrir divers modes de chasse et partager l'expérience de chasseurs passionnés et passionnant ! La FDC 32 remercie chaleureusement tous les participants, chasseurs et non-chasseurs qui ont contribué à faire de cette opération un véritable succès.



L'opération J'aime la nature propre !

L'opération j'aime la nature propre, organisée le week-end du **15 et 16 mars 2025** sur 14 points de collecte, a réuni **268 bénévoles** (dont 37 enfants) !

Les participants ont parcouru routes, chemins, bois, les bords et abords de cours d'eau, sans s'attendre à ramasser autant de déchet ! Au total, ce sont **45 m³** qui ont été **collectés** (canettes, mégots, ferrailles, pneus...), triés et évacués.

Plusieurs points de collecte ont également soutenu l'association **KNETPARTAGE** : les canettes en aluminium ont été triées et déposées chez un recycleur partenaire. Les fonds récoltés permettront d'aider des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies rares. Une belle action citoyenne, environnementale, caritative et conviviale ! Un immense merci à toutes les associations cynégétiques, aux communes, aux partenaires et à l'ensemble des participants qui se sont mobilisés et qui ont contribué à la réussite de cette opération !



Participation à « Mon défi École Buissonnière » !

La Fédération des chasseurs du Gers a renouvelé sa participation pour la troisième année consécutive au concours « Mon Défi école Buissonnière », organisé par la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie.

Cette opération récompense l'engagement d'établissements scolaires dans la réalisation d'un chantier en faveur de la nature.

En 2024, c'est l'école **Saint-Laurent de Fleurance** qui a remporté le 1er prix. Les élèves ont contribué à la restauration de la trame verte en plantant une haie le long du chemin rural reliant la route de Lagarde à celle de Sainte-Radegonde, un sentier emprunté par de nombreux promeneurs et randonneurs parcourant le GRP Cœur de Gascogne.

Cette année, l'**École primaire de Saramon** participe au concours aux côtés de cinq autres établissements de la région Occitanie. *Rendez-vous fin juin pour connaître les lauréats !*



Opération « Chasse à la cartouche »

Pour une chasse plus durable et responsable !

Depuis 2013, la fédération s'est engagée dans l'opération « Chasse à la cartouche », afin de promouvoir la collecte et le recyclage des cartouches de chasse usagées.

Grâce à cette initiative, 15 tonnes de cartouches ont déjà été recyclées. Cette action s'inscrit désormais dans un cadre réglementaire défini par la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), qui vise à transformer les modèles de production et de consommation pour réduire les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

En mai 2024, la fédération a signé un partenariat avec Ecologic, un éco-organisme agréé pour la gestion des déchets issus des Articles de Sport et de Loisirs. L'Association de tir de l'Astarac s'est également engagée dans cette démarche renforçant ainsi la mobilisation des acteurs du tir et de la chasse en faveur de la préservation de l'environnement.

Nous vous encourageons à déposer vos cartouches usagées au siège de la fédération ou chez nos armuriers partenaires, afin de leur offrir une seconde vie !



Événements et animations

La Fédération intervient tout au long de l'année dans des écoles, des centres de loisirs et des événements grand public avec notamment le concours de Guillaume NORMAND – Animateur nature gérant de la structure Coucou Nature, avec qui la FDC 32 a signé une convention de partenariat.

Depuis le printemps 2024, la fédération est intervenue dans les écoles d'Encausse, de Miramont-d'Astarac et d'Auch, ainsi qu'au CLAE de Villefranche-d'Astarac, sensibilisant ainsi 230 enfants à la biodiversité.

La Fédération était également présente :

- > le 23 juin 2024 à « Nature en fête » à Fleurance,
- > les 31 août et 1er septembre 2024 à la foire agricole « Gascogn'agri » à Maignaut-Tauzia.
- > Le 3 novembre 2024, à la Fête de l'Arbre à Duran.

Au total, près de **400 personnes, petits et grands, ont découvert la biodiversité à travers des balades immersives et des outils ludiques.**



OUTIL AU SERVICE DES CHASSEURS

Chassé & Croisé :

Une application pour renforcer la sécurité des usagers !

47 sociétés de chasse ont déjà adopté l'application Chassé&Croisé !

Cette application permet d'informer en temps réel les autres usagers de la nature des battues en cours, renforçant ainsi la sécurité.

Une fois téléchargée, il suffit de découper les différentes zones de chasse de son territoire. Le jour de la battue, le responsable active la zone de chasse concernée. Dès qu'un usager s'approche à moins d'un kilomètre de la zone, il sera averti, ce qui lui permettra d'adapter son itinéraire.

La Fédération offre les deux premières années de souscription pour permettre aux sociétés de chasse de découvrir et de se familiariser avec l'application. *A noter que des nouvelles fonctionnalités seront disponibles pour la saison prochaine.*



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS



CRÉDIT PHOTO : ©DOMINIQUE GEST ©FDC.32 // CRÉATION FDC.32

CONTACT :



05 62 60 28 30



chasse-nature-occitanie.fr/gers/



chasseursdugers@fdc32.fr



530 route de Toulouse, 32 000 AUCH

